



---

Date :

12 mai 2014

---

## Contexte : la participation

La participation est un facteur de réussite essentiel dans la réalisation de mesures concernant la promotion de la santé et la prévention. Le *Rapport sur la santé dans le monde 2008*, publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), définit la participation comme l'une des méthodes les plus prometteuses lorsqu'il s'agit de préserver ou d'améliorer la santé individuelle et publique.

### **Pourquoi la participation est-elle essentielle comme principe de santé publique ?**

Dès les années 80, l'OMS déclarait que la participation était un principe essentiel dans la promotion de la santé. Des études sont là pour le prouver : les gens veulent avoir leur mot à dire et les projets sont plus efficaces si les personnes concernées y participent. Des expériences concrètes ont été faites dans des projets concernant les habitants de quartiers défavorisés. Ces projets avaient pour objectif d'améliorer la qualité de vie des gens. Les projets ont donné de meilleurs résultats partout où les personnes avaient participé activement à la planification, à la définition de mesures et à leur réalisation. Deux raisons expliquent la réussite de ces projets : d'un côté, la collaboration active des habitants au niveau de la formulation des stratégies a permis d'adapter les mesures aux besoins des groupes cibles. De l'autre côté, ces mesures se sont avérées plus durables, les participants ayant constaté qu'ils pouvaient ainsi influencer directement leur cadre de vie. D'où augmentation nette de l'efficacité des projets.

### **La participation a déjà fait ses preuves également en Suisse dans la prévention VIH et IST**

Depuis des années, les aides contre le sida et les points de contrôle recherchent de nouvelles voies pour améliorer la prévention auprès des HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes). La campagne « Briser les chaînes » réalisée en 2012 a exploré de nouvelles voies en intégrant le groupe cible dans l'élaboration et la structure de la campagne puis en réintégrant les messagers de ce groupe dans le groupe cible en soi.

### **La participation au niveau de LOVE LIFE**

Il est difficile de faire comprendre aux gens qu'ils doivent contrôler leur propre vie en leur communiquant, par exemple, les règles du Safer Sex comme mesures de promotion de la santé. La réflexion active sur la joie de vivre, véhiculée par la campagne « LOVE LIFE – ne regrette rien » ainsi que la possibilité de participer à la campagne dans la mesure de ses envies, permettent de transmettre cette nécessité de contrôle : les gens constatent qu'ils ont leur mot à dire et peuvent faire quelque chose d'essentiel pour leur santé.

La population sexuellement active vivant en Suisse n'est pas seulement le groupe cible de la campagne actuelle LOVE LIFE. Ces personnes doivent en effet devenir des acteurs. La première étape consiste à approuver activement le manifeste LOVE LIFE, qui est le cœur et le contenu de la campagne. Il comprend trois parties et la promesse que l'on n'a pas de souci à se faire et/ou rien à regretter si l'on respecte les règles du manifeste. L'approbation du manifeste publié sur [lovelife.ch](http://lovelife.ch)

offre la possibilité de partager l'engagement pris avec des amis via les médias sociaux, de commander l'anneau LOVE LIFE et de le porter tous les jours ou dans des situations particulières. Porter cet anneau de manière visible signifie sortir de la masse des destinataires anonymes de recommandations et d'avertissements sur la santé et se reconnaître mutuellement dans la joie de vivre véhiculée par LOVE LIFE. Au niveau du collectif, ce message prend de l'importance ainsi que de la crédibilité, l'anneau étant porté visiblement et volontairement. Le message passe donc d'un impératif de comportement à un comportement ritualisé de la plus haute importance sociale témoignant de son urgence. Et il permet ainsi de préserver la santé sexuelle, comme le démontre la nouvelle campagne LOVE LIFE.

### **La participation comme facteur clé pour la santé**

La santé n'est pas seulement le fait d'un seul individu. Elle est également une affaire sociale. La constitution de l'OMS précise que : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » La santé est donc faite pour les hommes dans leur environnement quotidien, pour chaque homme et pour ses semblables. Elle est acquise – et préservée durablement – si chacun veille sur soi-même et sur les autres, ce qui n'est cependant possible que si tous sont en mesure d'exercer un contrôle sur leurs propres conditions de vie.

Source :

Rapport sur la santé dans le monde 2008 – *Les soins de santé primaires : maintenant plus que jamais.*

Pour en savoir plus :

Office fédéral de la santé publique, [media@bag.admin.ch](mailto:media@bag.admin.ch), 031 322 95 05